

Compte rendu du Conseil Municipal du 20 janvier 2026

Présents : BERNARD A. / LEOUZON P. / STOFFT N./ CHEVAT L. / VINCENT J. / ROUSSON L. / RIOU J./ TEILHAS-BALME V. / BARDINE L.

Excusés : GRANDJEAN L. /BAUDRAND M. / ASCARI S. / PELLEGRIN R.

Alain BERNARD ouvre la séance du Conseil Municipal, présente le compte rendu du mois de décembre. Aucune remarque n'étant émise, celui-ci ainsi que la feuille de présence sont proposés à la signature.

✓ Arrêt PLU

Le 4 décembre 2025, le commissaire enquêteur a déposé en mairie les conclusions de l'enquête publique qui s'est déroulée du mardi 23 septembre au vendredi 23 octobre à SAINT LAGER BRESSAC. Dans ce rapport, il apporte notamment un avis sur les demandes des 11 administrés qui se sont déplacés à cette occasion. Alain BERNARD donne lecture des différentes requêtes et de l'analyse du commissaire. Toute demande relative à l'ouverture d'une parcelle à l'urbanisation et non desservie par l'assainissement collectif a reçu un avis négatif.

Les membres présents au Conseil Municipal du 02.12.2025 avaient conseillé à Mme GAUTHIER d'écrire au service de l'état compétent en la matière afin de renouveler sa demande, il est donné lecture de leur réponse. M. BERNARD donne la parole à Mme GAUTHIER, présente au CM : Mme GAUTHIER remercie la municipalité pour l'obtention du CU opérationnel et DP qui ouvrent droit à l'obtention d'un permis de construire dans les 5 ans à venir mais exprime néanmoins son désappointement.

Seules 2 demandes ont reçu un avis favorable : emplacements réservés sur la route du Mazibet direction la voie douce et aménagement d'un bâti existant classé en zone A mais n'impactant pas l'activité agricole.

Lydia CHEVAT souhaite savoir si ces administrés reçoivent directement une réponse ; les conclusions sont mises à disposition et consultables en mairie. Une publication dans les journaux et un affichage sur la commune communiqueront cette information.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal décide d'approuver les modifications apportées au projet de PLU et d'approuver le projet de PLU.

Le dossier du PLU est tenu à la disposition du public en mairie de Saint-Lager-Bressac aux jours et heures d'ouverture habituels.

✓ Instauration du droit de préemption urbain sur les zones urbaines

Comme sur le PLU précédent, le cabinet d'études propose de réinstaurer le droit de préemption urbain sur les zones urbaines uniquement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, approuve ce point.

✓ Cession chemin Andance

M. le Maire rappelle la décision du Conseil Municipal du 23 septembre 2025 de déclasser un chemin rural inexploité depuis plusieurs années ; cette portion de chemin rural est d'environ 258 mètres linéaires, contenance de 9 ares 00 ca. Il propose au Conseil Municipal cette cession au profit d'un riverain demandeur. Les frais afférents à l'enquête publique sont de 716,60 €. Le maire propose donc de rétrocéder ce tronçon pour le même montant. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, charge le maire de compléter tout document relatif à cette affaire et de procéder à la vente du terrain pour un montant de 716.60 €

✓ Personnel

1. Augmentation Poste agent d'entretien bâtiments et espace vert : Le Maire rappelle que le poste d'agent technique : entretien bâtiments municipaux et surveillance à la pause méridienne en semaine scolaire (11.69 heures / semaine) a évolué en 2025. L'augmentation des tâches dévolues au service technique, notamment l'entretien des espaces verts, un renforcement de l'équipe technique a nécessité un agent supplémentaire 4h/semaine en 2025. De plus, sa nouvelle mission consiste à réaliser les états des lieux d'entrées et de sorties lors de la location de la salle des fêtes, nécessitant une augmentation de la durée hebdomadaire de travail du poste de 11.69 /35^{ème} à 15/35^{ème} . Après avoir entendu le Maire dans ses explications, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide

de la suppression, à compter du 31.12.25, du poste 11.69 heures hebdomadaires et la création, à compter du 01.01.2026, d'un poste 15.00 heures hebdomadaires afin d'effectuer l'entretien bâtiments communaux, / espace vert / surveillance scolaire.

2. Angélique ANDRE a fait valoir son droit de disponibilité au poste d'agent administratif à 17.5 h/35^{ème}. A partir du 1^{er} janvier 2026, Victoria SAGNARD, titulaire adjoint administratif 17h30, assure son remplacement en contrat à durée déterminée jusqu'au 31 décembre 2026.

Un élu souhaite savoir si Victoria sera également le régisseur de la piscine. Il est un peu tôt pour valider cette mission, mais il faudra valider dès février le recrutement des jeunes au snack et à la surveillance.

3. Il a été proposé à Gatien SPRUYTTE une prolongation de son contrat en CDD à raison de 20h/semaine. (en CDD 20/35^{ème} depuis le 28.04.2025) Il a décliné l'offre, il recherche un contrat plus rémunérateur et correspondant à sa formation de grimpeur-élagueur ou un temps complet.

✓ **MultiAccueil**

Valérie TEILHAS-BALME rappelle qu'une rencontre avec le directeur JM BOUCHON de l'ALSH avait été convenu au dernier conseil afin de discuter de l'occupation du bâtiment. Le Maire indique que ce dernier n'était pas disponible ce mardi mais qu'il serait invité à participer au prochain CM. Pierre LEOUZON a assisté à l'AG du Club Rencontre Amitié : les aînés à qui on a promis un créneau d'occupation au nouveau bâtiment attendent une date de transfert. Il est rappelé que le bâtiment est déjà très meublé et que le club a besoin d'un placard pour son matériel. Intervention de Ludovic ROUSSON : chacun devra faire en sorte d'être conciliant, une solution favorable à tous sera proposée afin de partager l'espace. La gestion du chauffage est également à étudier.

✓ **Divers**

AG le Jet d'Encre, 14h le 18.01: la troupe est composée d'acteurs et de bénévoles (transport et mise en place des décors, billetterie, son et lumière etc...) Les membres envisagent l'achat d'un camion dans lequel seraient rangés décor/accessoires et matériel) Ils occuperont la salle des fêtes à partir du mois de mai le mercredi de 19h30 à 22h. la première représentation aura lieu les 18 et 19 septembre à Saint Lager Bressac. Ils souhaitent également savoir s'ils peuvent bénéficier de la nouvelle salle Multi Accueil.

AG Team Bressac jeudi 12 décembre : Léna MARTIN Présidente / Sylvie MARION Trésorière / Coralie CHAREYRON secrétaire. L'association fait appel à des sponsors pour aider les jeunes qui participent à des compétitions et crée des animations afin de récolter des fonds. Le 31 mai prochain se déroulera un concours au Haras de Bressac.

AG Club Rencontre Lundi 19 janvier à 14h : demande réitérée d'occupation de la nouvelle salle au Multi Accueil.

Théâtre "Les Piqueberles" le 8 février à 14H30, salle d'animation. Des grilles ont été demandées à St Vincent et St Symphorien.

Bal Folk dimanche 12 avril, de 9h à 12h : exposition sur le climat.

Devis portail piscine : deux devis ont été comparés, le CM opte pour le moins disant.

Question de L. ROUSSON : **Containers à enterrer** : une nouvelle entreprise a signé un nouveau marché et devrait reprendre l'opération à partir de mars.

Subventions aux associations : Le Maire rappelle que la Commune attribue chaque année une subvention aux associations et énumère les montants alloués Scracado 100 € / APE 100 € / FNACA 50 € / UFACVG 50 € / Resto des cœurs 250 € / Club rencontre 100 € / IME amitié 150 € / Coqueli'cœur 50 € / Moto Cross de St Lager 100 € / Team Bressac 100 € - Les mêmes montants sont reconduits en 2026.

Groupe d'Animations : ils ne demandent pas d'aide financière mais renouvellent leur demande de local de stockage. Des élus proposent de prévoir des travaux quartier La Plaine : la commune est propriétaire d'un hangar qui serait facilement aménageable. Le toit paraît en mauvais état mais aucune fuite n'est à constater.

Rencontre avec les employés en janvier : point sur les travaux à réaliser, irrigation, travaux à prévoir sur une journée.

Stockage bancs et tables dans les vestiaires du stade, à ramener sous la mairie.

Travaux voirie : enfouissement des réseaux par l'entreprise CHEVAL en cours. Lydia CHEVAT s'inquiète de la remise en état future ; il faut attendre la fin des travaux. Mais il faudra être vigilant notamment sur la remise en état des fossés (M. PERSONNE, conjoint de Mme FERRAND et présent au CM, rappelle que l'eau de ruissellement inonde les caves de sa propriété si le fossé n'est pas nettoyé)

Déchets verts : nouvelle opération programmée du 14 février au 15 mars, même endroit, mêmes consignes. Les administrés seront prévenus par lettre électronique et affichage en mairie.

Campagne mesures géophysiques, opération commanditée par la Centrale suite au séisme du Teil en 2019.

Camping : rencontre avec les gérants, bilan de l'année 2025 lundi 26 à 19h. Une convocation sera transmise à la Commission ad hoc.

Illuminations Noël : elles devaient être déposées le 19 janvier. Un RDV sera donné au responsable pour renouveler la convention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.